



## École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

### AUX PARENTS DES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT LE SERVICE DE GARDE

**Objet : Hausse de la tarification des frais de garde pour les journées régulières de classe (statut régulier)**

---

Madame,  
Monsieur,

À la suite de la publication des règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018 émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en début d'année scolaire, la présente a pour objet de vous informer qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la contribution financière exigible des parents passera de 8,15 \$ à 8,20 \$ par jour.

Cette tarification quotidienne s'applique pour chaque élève inscrit au service de garde sur une base régulière, c'est-à-dire pour ceux qui ont une fréquentation d'au moins deux périodes par jour, et ce, pour un minimum de trois (3) jours par semaine.

Aucune modification à la tarification n'est prévue en ce qui a trait à la tarification pour la clientèle sporadique ainsi que pour les journées pédagogiques, celle-ci étant déterminée par la direction du Service des ressources financières de la commission scolaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

MARTINE PICARD  
DIRECTRICE

